

ASPASIE : une AG pas comme les autres (GE)

Autor(en): **jbw**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'un canton à l'autre

cernant une représentation équilibrée des communautés linguistiques qui inquiète les opposants à cette initiative. Mais, l'AFDJ en est bien consciente et le proclame bien haut : son but est de lancer le débat sur la sauvegarde des communautés linguistiques. Par cette initiative, l'Association souhaite « susciter, au Parlement jurassien et aux Chambres fédérales, une réflexion fondamentale sur la démocratie, les droits du peuple, le fédéralisme et surtout la sauvegarde des entités linguistiques ». Projet ambitieux, mais les femmes jurassiennes n'ont peur de rien... — (mh)

ASPASIE: UNE AG PAS COMME LES AUTRES (GE)

D'abord elle se tenait au théâtre de la Traverse, en plein cœur des Pâquis, ensuite elle s'est terminée par un défilé de mode insolite qui se voulait une réflexion rigolote sur la fonction sociale du vêtement.

La nouvelle présidente, Danièle Le-compte, rappela les buts de cette associa-

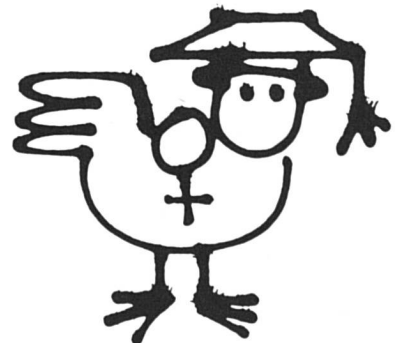
tion féminine pas comme les autres: «éviter la marginalisation des personnes exerçant la prostitution, permettre une meilleure défense collective face à leurs problèmes spécifiques, répondre aux demandes individuelles des prostituées en créant un lieu de rencontres et d'échange des personnes intéressées et touchées par la prostitution...»

L'assemblée était nombreuse. En plus de quelques prostituées (40 sont membres d'Aspasie alors que la ville de Genève en compte 300), on notait la présence de représentantes du Département de la Prévoyance sociale, de l'Hospice général, des associations féminines, d'Anaïs, (autre association de défense des prostituées) et de plusieurs travailleurs sociaux. Une assistante sociale «prêtée» par l'Hospice général travaille à mi-temps pour Aspasie. Elle organise fêtes, repas et discussions sérieuses sur les assurances sociales, la toxicomanie, certains films. Le budget 1985 se monte à plus de 30 000 francs. Il n'est pas suffisant. Pour terminer, l'assemblée a voté une résolution demandant que le Conseil d'Etat mette en pratique rapidement la réduction du délai de 3 à 1 an pour délivrer le Certificat de bonne vie et mœurs aux personnes renonçant à la prostitution.

(jbw)

LES PREMIERES AVOCATES (BE)

Le district de Moutier, dans le Jura bernois, compte, depuis peu, deux avocates, les premières de son histoire. Ces pionnières sont Me Françoise Stocker, de Muriaux, et Me Carmen Bosshard, de Delémont, qui se sont toutes les deux associées à des cabinets de la région. Elles pourront exercer aussi bien dans le canton de Berne que dans celui du Jura. — (mh)



... et le samedi matin,

nos agences de Bellevue, de Carouge, des Eaux-Vives, de Florissant, du Grand-Saconnex, de Lancy, de Meyrin, de Moillesulaz, d'Onex, de Plainpalais, de la Servette, de Vernier et de Vésenaz sont à votre disposition.

Banque hypothécaire du canton de Genève
2, place du Molard, 1211 Genève 3, tél. 022 28 00 11

Votre banque cantonale

